



AR_2024_090

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

FONGIBILITÉ DES CRÉDITS : VIREMENT DE CRÉDITS N°3

Le Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5217-10-6,

Vu la délibération DC_2024_014 autorisant le changement de nomenclature budgétaire et l'application du référentiel M57,

Vu la délibération DC_2024_031 approuvant le budget primitif de l'exercice 2024,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des virements de crédits afin de régulariser des dépenses imprévues,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

D'autoriser les transferts de crédits suivants :

| Objet / Libellé | Section | Dépenses | Chapitre | Article | Fonction |
|-----------------------------|----------------|-----------|----------|---------|----------|
| OP. 33 (conteneurs déchets) | Investissement | - 7 585 € | 21 | 2158 | 7212 |
| OPNI | Investissement | - 4 534 € | 20 | 2051 | 020 |
| OPNI | Investissement | - 5 188 € | 21 | 2188 | 020 |
| OPFI | Investissement | + 9 722 € | 10 | 10222 | 01 |
| OP. 11 (PLUI) | Investissement | + 6 605 € | 20 | 202 | 020 |
| OP. 12 (Fibre optique) | Investissement | + 980 € | 20 | 2041583 | 61 |

ARTICLE 2

Ces transferts de crédits seront portés à la connaissance du Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance et incorporés dans une décision modificative.

ARTICLE 3

La Direction Générale des Services de la 3 CA, ou son représentant est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Madame la Sous-préfète d'Avesnes-sur-Helpe ainsi qu'au Comptable Public.

Fait à Avesnes sur Helpe, le 12 décembre 2024,

Le Président,

-certifie sur sa représentativité le caractère exécutoire de cet arrêté

-confirme que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours par écrit de pourvoi devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

**Le Président
Nicolas DOSEN**



Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié 29/01/2025

Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20241212-AR_2024_090-AR